



Climat COP 24, Charnière ou fracture ?

Depuis plusieurs années, le Comité 21 participe aux COP Climat et propose des notes d'analyse de suivi et bilan des COP. Il publie aujourd'hui une nouvelle note intermédiaire dressant le bilan de la 1^{ère} semaine de ce rendez-vous mondial, à Katowice (Pologne). A la suite de du débat « Bilan COP24 », organisé par le Comité 21, le 17 décembre (9h00-10h30) à Paris, une note de synthèse complète sortira afin de déterminer si les décisions prises lors de cette COP ont été à la hauteur des enjeux climatiques.



La première semaine de la COP24, éclipsée en France par les événements nationaux, qui posent pourtant « sur la table » le dilemme entre les efforts pour baisser les émissions de GES et leur répartition entre riches et pauvres, porte la marque d'une année caractérisée par l'omniprésence des phénomènes climatiques et de la crise du multilatéralisme. Un fait devrait éclairer ces négociations : malgré les alertes du GIEC sur la gravité de la catastrophe climatique, les émissions de GES sont reparties à la hausse en 2017 et semblent suivre la même trajectoire en 2018. L'agrégation des engagements pris par les États, au moment de la COP21, prédit une augmentation de plus de 3°C des températures au 21^{ème} siècle, un dérèglement climatique évidemment insupportable pour l'avenir de nos sociétés.



→ Sommaire

- **L'aggravation des phénomènes et des prévisions** 3
- **Frilosité des Etats et lenteur des négociations durant 2018** 4
- **L'ambiance politique avant la session ministérielle de la COP 24** 5
- **Le relais de la société civile** 6
- **Conclusion** 7



L'aggravation des phénomènes et des prévisions

Une année très chaude avec des phénomènes extrêmes

En début d'année, le Forum économique et social de Davos, dans la 13^{ème} édition du [rapport Global Risks](#), insistait sur le fait que « *l'environnement est de loin la plus grande inquiétude* » de l'année qui venait.

De fait, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans un rapport rendu public avant la COP24, l'année 2018 devrait figurer au quatrième rang des années les plus chaudes jamais enregistrées, avec une température moyenne à la surface du globe, pour les 10 premiers mois de l'année, supérieure de 1,04° C aux valeurs de l'époque préindustrielle (1850-1900). Déjà les 4 dernières années avaient été enregistrées comme les plus chaudes sur les 22 dernières années. En 2017, les trois principaux GES ont atteint des teneurs atmosphériques record : 405,5 parties par million pour le dioxyde de carbone (CO₂), 1.859 parties par milliard (ppb) pour le méthane (CH₄) et 329,9 ppb pour le protoxyde d'azote (N₂O). Le directeur de l'OMM a insisté sur le fait que « *la température risque d'augmenter de 3 à 5° C d'ici à la fin du siècle si la tendance continue. Or, on prévoit en 2019 un nouvel épisode qui devrait rendre l'année à venir plus chaude que 2018* ».

En 2018, l'Europe aura connu un été très sec et caniculaire avec en Grèce et au Portugal des incendies historiques, respectivement en juillet et en novembre. L'affaiblissement du «jet stream» entraîne des hivers très rigoureux sur toute l'Europe. Aux Etats-Unis, le [quatrième National Climate Assessment \(NCA\)](#) révèle l'ampleur des dégâts climatiques en cours et leurs conséquences pour le pays, notamment pour son économie, en particulier avec les incendies meurtriers de Californie. Sur toute la Terre, en 2017, 153 milliards d'heures de travail, dont 80% dans l'agriculture, ont été ainsi perdues, contre 62 milliards en 2000.

Selon [une étude réalisée par le cabinet britannique Verisk Maplecroft](#), c'est en Asie du Sud Est et en Afrique que les conséquences économiques du réchauffement climatique devraient peser le plus lourd dans les 30 prochaines années. Les pays africains représentent la moitié des 48 pays notés en « risque extrême » dans l'indice de stress chaleur élaboré par Verisk Maplecroft. Sur la base des valeurs actuelles, cela correspond à une perte annuelle de 78 milliards de dollars par an pour l'Asie du Sud Est et près de 10 milliards pour l'Afrique.

Des rapports scientifiques toujours plus alarmants

L'Administration Nationale Océanique et Atmosphérique Américaine (NOAA) a publié un [nouveau rapport sur l'état du réchauffement](#) en 2017. Pour avoir plus de deux chances sur trois de limiter le réchauffement mondial à 2° C d'ici à 2100 (l'objectif de l'Accord de Paris), il faudrait que les émissions de CO₂ entre 1870 et la période où sa concentration dans l'atmosphère sera stabilisée n'excède pas 2 900 gigatonnes (Gt) de CO₂. Or environ 2 100 GtCO₂ ont déjà été émises entre 1870 et 2017. Il ne nous reste donc plus que 800 Gt de CO₂ à émettre si nous voulons avoir des chances de respecter l'objectif des +2° C. Les émissions de GES doivent donc impérativement atteindre un pic en 2020, soit dans deux ans, puis diminuer rapidement. Le niveau des océans a augmenté de 7,7 centimètres entre 1993 et 2017.

C'est la sixième année consécutive que le niveau de la mer augmente par rapport à l'an précédent et il croît de 3,1 centimètres par décennie en moyenne (avec un dépassement plus important dans l'océan Indien et dans le Pacifique tropical). Le rapport note que dans certaines zones de la grande barrière de Corail au large de l'Australie, plus de 95% des coraux sont morts. Dans l'océan Arctique, la couverture de glace maximale a atteint son plus bas niveau en 2017 (sur les 38 années d'observation). Et pour l'Antarctique, la superficie de glace maritime y est tombée à 2,1 millions de kilomètres carrés, soit le plus bas niveau jamais observé depuis 1978. Le nombre de cyclones tropicaux a légèrement augmenté en 2017 : 85 par rapport à la moyenne de 82 sur la période 1981-2010.

Des chercheurs du CNRS et de l'université de Southampton, pour leur publication dans Nature Communication, prévoient que les quatre prochaines années pourraient être plus chaudes encore selon une nouvelle méthode statistique, qui combine le temps court (1 à 5 ans) et le temps long.

Mais c'est le [rapport spécial du GIEC](#) sur le respect du 1,5 degrés, paru le 8 octobre 2018 reflétant plus de 6 000 publications scientifiques, qui marque la COP24 avec ses deux volets : les impacts d'un réchauffement de 1,5°C sur le climat et les écosystèmes ; et les trajectoires socio-économiques pour atteindre cet objectif.

Le rapport affirme que chaque demi-degré compte (1,5°C plutôt que 2°C). D'abord parce que c'est la première étude sur une telle différence. Il démontre ainsi que les vagues de chaleur, les précipitations intenses et les sécheresses seront autant de dommages en moins pour les populations humaines si le réchauffement est limité à 1,5°C.

L'analyse des trajectoires permettant d'atteindre 1,5°C au niveau mondial permet d'affirmer que l'objectif de 1,5°C à la fin du siècle implique d'atteindre la neutralité carbone (CO₂) autour de 2050 et de diviser par deux les émissions mondiales de CO₂ en 2030 (par rapport à 2017). Le rapport engendre des conséquences politiques importantes, puisque ses conclusions pourraient fournir des arguments à certains pays dans le cadre des discussions sur les «pertes et préjudices» prévues par l'Accord de Paris. D'ailleurs, il est intéressant de noter que la demande de ce rapport a été faite par les Etats les plus fragiles... Ce rapport renforce la pression pour la neutralité carbone et ses conclusions entraînent mécaniquement une révision des efforts des Etats en 2020. Dans une ambiance où les signes de volonté de rehaussement de l'ambition ne sont guère tangibles, et où un des pays clés de la lutte contre le réchauffement, le Brésil, vient de basculer dans un régime où elle est remise en question.



Frilosité des Etats et lenteur des négociations durant 2018

Après la COP23 où a été lancé le dialogue de Talanoa, 2018 a connu une période intense de négociation afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Deux sessions à Bonn et une à Bangkok n'ont pas permis cependant d'arriver à Katowice avec un texte sur les règles d'application de l'Accord de Paris (Rulebook) finalisé, bien que les Parties avaient demandé aux coprésidents du Groupe de travail spécial sur l'Accord de Paris (APA) d'élaborer, avant le 1^{er} août, des «outils» permettant de faciliter l'élaboration d'une «plate-forme convenue pour les négociations» autour des questions «Où en sommes-nous?», «Où voulons-nous aller?» Et «Comment y arriver?».

En effet la communauté internationale s'est fixée jusqu'à la COP24 pour finaliser ce «Rulebook», règles de comptabilisation des émissions et d'utilisation des marchés carbonés, informations précisant les contributions des pays ainsi que sur le thème de la «Transparence».

Est soulevée notamment, avec l'application de l'article 13 de l'Accord de Paris, la question du degré de flexibilité dont peuvent jouir les pays sur les questions de transparence. Ce sujet est capital pour ne pas détruire la confiance indispensable à la mise en œuvre des engagements non-contraignants librement déterminés par chaque Etat.

Est aussi en question l'issue du dialogue de Talanoa, dialogue dit de «facilitation» dans le texte de l'Accord de Paris, avec deux objectifs :

- ✓ « Faire le point sur les efforts collectifs des Parties » concernant les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif à long terme de neutralité carbone ;
- ✓ « Orienter la préparation des contributions déterminées au niveau national » (*décision 1/CP.21, paragraphe 20*).

Le dialogue de Talanoa doit constituer le point de départ du premier bilan mondial – prévu pour 2023 par l'Accord de Paris – et est l'occasion de commencer à concevoir les contours d'un tel exercice.

La crise de gouvernance du Fonds Vert n'a pas non plus été un bon signe : le Conseil du Fonds Vert pour le Climat (FVC) a tenu sa 20^{ème} réunion en Corée en juillet 2018, sans pouvoir ajouter à son portefeuille 76 projets, atteindre un consensus sur de nouvelles politiques visant à soutenir ses critères d'investissement, ou ajouter de nouveaux partenaires en tant qu'entités accréditées. Autrement dit sa reconstitution part mal.



L'ambiance politique avant la session ministérielle de la COP 24

La Présidence polonaise oscille entre l'esprit de facilitation des négociations et l'inflexion de l'Accord de Paris vers son « humanisation ». A interpréter entre la notion de solidarité (Michał Kurtyka, Président de la COP aime à employer le terme Solidarność, faisant une double référence à la solidarité et au syndicat ouvrier polonais décisif dans l'émancipation de la Pologne du communisme) et celle de « supportabilité » des mesures indispensables décrites par le Secrétaire Général de l'ONU à l'ouverture de la COP24. La présidence privilégierait non pas une décision de Convention-cadre mais une déclaration qu'elle proposerait, ce qui serait moins fort. Or, Antonio Guterres a déploré que la plupart des pays et des gouvernements du monde ne respectent pas leurs engagements de Paris en espérant une très forte augmentation de nos ambitions dans nos activités. A l'aube de la seconde semaine, il a fixé le cap pour une réussite de la COP24 :

- ✓ davantage d'actions et d'ambitions ;
- ✓ rendre l'Accord de Paris opérationnel le plus rapidement possible avec des règles claires ;
- ✓ mobiliser des ressources, miser sur l'économie verte et tarifier le carbone ;
- ✓ veiller à ce que la transformation économique verte crée des emplois.

A l'ouverture de la session ministérielle, mardi 11 décembre, on déplore qu'après le défilé d'une trentaine de chefs d'États et de gouvernements (sans représentant de pays membres du G20), le niveau politique ait été renvoyé à la semaine d'après. Cependant, le « Rulebook » a avancé, malgré des impasses sur le système de transparence (sur les émissions de GES, la mise en œuvre des NDC, etc.) et sur les questions financières. Le groupe de l'Ombrelle (pays développés n'appartenant pas à l'UE, dont le Canada, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Russie) refuse de s'engager sur les financements à partir de 2025. Plus grave, il pourrait être décidé qu'aucun horizon commun aux NDC n'interviendrait avant 2031 (common timeframes qui pourrait arriver à ce que les NDC déposées en 2025 aient toutes pour cible 2035 ou 2040, ou comportent deux cibles, l'une ferme à horizon 2035, l'autre plus théorique à 2040)

La mise en question des conclusions du rapport du GIEC est très inquiétante, et renverrait au blocage de la conférence de Copenhague qui n'avait pas endossé les conclusions du GIEC.

L'Arabie Saoudite, les États-Unis, la Russie et le Koweït en plénière du SBSTA (organe subsidiaire de la CCNUCC chargé du conseil scientifique et technique) ont refusé que les parties « accueillent favorablement » les conclusions du rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement des températures d'1,5°C et les Parties se sont accordées pour simplement « noter » l'existence de ce rapport.

Le dernier jour de la COP24 sera crucial pour surmonter ce mauvais signe.



Le relais de la société civile

Face à ces blocages, la société civile cette année a illustré sa prise de conscience par un Sommet international, des Marches, et des appels.

Le sommet de San Francisco en septembre 2018 a été un succès à l'initiative du gouverneur sortant de Californie, Jerry Brown dans la ligne du « *We are still in* ».

Le premier objectif de ce Sommet était en effet de faire barrage à la volonté de l'administration Trump, de casser les dispositions encadrant les émissions de CO₂ et d'autres GES de l'Environmental Protection Agency. Mais le message a été de faire porter la voix des industriels, élus locaux, universitaires, et même simples citoyens, comme « garants de la parole du peuple américain pour atteindre les engagements de réduction d'émissions pris avant la COP21 ». A noter des délégations étatiques comme la délégation chinoise, conduite par l'envoyé spécial Xie Zhenhua, négociateur en chef de l'Accord de Paris avec la signature d'un Accord Californie Chine.

De multiples appels, en France en particulier, ont réveillé la société civile, comme l'appel de 200 personnalités pour sauver la planète destiné aux décideurs politiques, à l'initiative de l'astrophysicien français Aurélien Barrau et de l'actrice française oscarisée Juliette Binoche, qui intervient un an après un autre appel de 15.000 scientifiques de plus de 180 pays. Cet appel a repris une première mise en garde de leurs collègues en 1992, dans la lignée du fameux rapport Meadows publié en 1972 et intitulé *The Limits to Growth*.

Climate Chance a lancé l'Observatoire mondial de l'action climatique non-étatique, avec pour mission de comprendre où se situent les dynamiques les plus intéressantes : dans le croisement des politiques publiques nationales avec les mobilisations d'acteurs, dans les initiatives des réseaux de collectivités territoriales, dans l'implication du monde de la finance et l'évolution de ses instruments...

Il a publié [le premier rapport](#) d'analyse de l'action climatique des acteurs non-étatiques à l'échelle mondiale en s'appuyant sur 1000 références issues de rapports mondiaux de think tanks, ONGs et OIG, de bases de données, de littérature scientifique et de presse spécialisée. Cette première édition 2018 décèle les signaux « faibles » et les exemples permettant d'espérer une inversion des trajectoires.

Au-delà des ONG militantes, les citoyens s'engagent dans des **marchés** imposantes, comme celles de Bruxelles ou de Paris.



Conclusion

Quatre thèmes émergent de ce début de COP 24 :

La justice climatique

Ce thème est décliné à la fois nationalement et internationalement. Gageons que la mobilisation des Gilets jaunes en France va ouvrir, après les annonces du Président Macron, une session de définition de ce concept, retrouvant ainsi la nécessité d'approfondir le pilier social du développement durable. Remarquons que les négociateurs ont réussi à « éloigner le risque de bifurcation » dans l'application des règles de l'Accord de Paris. Depuis des mois, certains pays en développement demandaient qu'une « bifurcation » soit assurée plutôt qu'une « différenciation ». La bifurcation équivaldrait à poursuivre le modèle du protocole de Kyoto dans lequel les obligations de réduction ne pèsent que sur les pays développés, tandis que l'Accord de Paris est parvenu à faire accepter aux pays en développement des « responsabilités communes mais différenciées » de l'ensemble des Parties, les engageant à agir proportionnellement à leurs moyens. La responsabilité partagée devrait être sauvée, après une période de transition à déterminer, et qui promet des discussions encore « difficiles » par rapport au système de flexibilité favorable aux pays en développement.

Des financements conséquents

Si les pays riches reportent le montant total des financements qu'ils fournissent, y compris sous forme de prêts, l'espérance des 100 milliards commence à se concrétiser, bien que les Etats-Unis, l'Australie et le Japon, aient de leur côté proposé un texte commun excluant toute avancée sur ce plan. Mais de nouveaux financements ont été annoncés par les institutions internationales, comme ceux de la Banque mondiale qui va doubler le montant alloué aux investissements climat de 2012 à 2025 (200 milliards de dollars dont en priorité sur l'adaptation et la résilience aux changements climatiques). Par ailleurs, 9 banques multilatérales de développement ont décidé de flécher 6 secteurs clés pour contenir la hausse des températures nettement en dessous de 2°C. La recapitalisation du Fonds Vert se dessine.

Malgré ces réorientations notables, selon le [rapport de BankTrack, Rainforest Action Network et le Sierra Club](#), les banques privées ont financé l'extraction minière du charbon à hauteur de 69,6 milliards de dollars en 2014 (contre 55,3 en 2013). Le montant investi dans les 30 plus grands producteurs d'électricité (centrales à charbon) atteint les 74,4 milliards de dollars (contre 89,6 en 2013). La différence d'engagement des banques publiques et privées est à noter ; espérons que l'action des banques publiques fasse levier auprès du secteur privé.

Le rehaussement de l'ambition voulu par le Secrétaire Général de l'ONU ne sera pas au rendez vous car l'Europe n'est plus moteur dans ce processus. La France est affaiblie par une crise interne, et aux Etats-Unis se sont joints le Brésil, les Etats pétroliers et l'Australie pour mettre en cause non seulement tout engagement nouveau mais les bases de l'Accord de Paris. D'où le cri d'alarme de Laurent Fabius, « *il faut retrouver l'esprit de l'Accord de Paris malheureusement passé relativement inaperçu ailleurs qu'en France* ». Cependant, il faut noter que 415 investisseurs institutionnels pesant 32 000 milliards de dollars ont publié un appel demandant aux pays de « mettre à jour et renforcer leur contribution nationale pour atteindre l'objectif de réduction des émissions fixées par l'Accord de Paris ».

L'adaptation, en revanche, est un thème porté tant au niveau financier (voir plus haut) qu'au niveau des décisions dans le « Rulebook » ; celles-ci ont été adoptées dès la première semaine.

En
savoir
plus



Comité 21

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO, le **Comité 21** est le premier réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle des Objectifs de développement durable en France au sein des organisations et sur les territoires. Il favorise le dialogue entre tous, accompagne le développement des démarches responsables et produit des études et analyses prospectives.



Paris
4, rue Foucault
75116 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21.org

